



LE MOT DU MAIRE

C'est le 2^e exemplaire du Mag'infos. Nous avons décidé de conserver le même style de publication car nous n'avons pas eu de critique négative du numéro de juillet 2018.

Je tiens en préambule à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs de la commune à l'occasion des européennes du 26 mai dernier. La commune a bien progressé en participation pour atteindre les 50,17% (en 2014 : 37,54% en 2009 : 40,79%).

Ce sursaut est-il un signe tangible pour affirmer que le citoyen désire participer davantage à son destin européen ?

Et pourquoi pas à d'autres destins :

A son **destin** de l'aménagement du territoire dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, je l'invite également à participer en rencontrant l'équipe des commissaires enquêteurs le mardi 3 septembre de 9h00 à 12h00 en mairie et le vendredi 13 septembre de 16h00 à 19h00. Nous ne sommes jamais à l'abri d'une erreur matérielle. A chacun de vérifier le zonage de sa propriété. Tous, nous sommes concernés (cf page 10).

A son **destin** d'une meilleure qualité de vie en étant **acteur** du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Chacun est concerné pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ne serait-ce qu'en covoiturant ou en réalisant au quotidien des gestes éco responsables.

A son **destin** de citoyen Bournevaizien à l'approche des municipales de mars 2020. Ai-je la fibre à m'engager pour l'intérêt général ? Une question que chacune et chacun doit de se poser.

Bel été, prudence sur les routes, félicitations aux nouveaux diplômés et courage à ceux qui sont dans l'épreuve.

Louis-Marie GIRAUDEAU

A NOTER DANS VOTRE AGENDA



SAMEDI 13 JUILLET 2019

- Rendez-vous à la prairie des Humeaux à la nuit tombante :
- Défilé aux lampions avec les enfants suivi du feu d'artifice
 - Bal républicain et feu d'artifice

Si vous souhaitez prolonger cette fête locale vous pouvez évidemment, si le cœur vous en dit, partager un repas « moules-frites » avec vos amis. Les Marsupil'Amis seront heureux de vous accueillir, mais ne pas oublier de réserver !

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019

- 9h30 : Accueil des nouveaux arrivants à la Mairie
Pour tous publics
- 10h00 départ devant la Mairie : nouveau jardin de l'EHPAD, Château des Humeaux, la Miltière et le verre de l'amitié aux Halles.

RETRAITS DES SACS JAUNES (CORDURES MÉNAGÈRES)

RAPPEL : Vous pouvez retirer des rouleaux de sacs jaunes à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture (plus de permanences aux ateliers municipaux).



Se munir obligatoirement d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pendant les horaires d'ouverture, vous pouvez toujours retirer des rouleaux de sacs jaunes auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, 65 avenue du Général de Gaulle 85110 CHANTONNAY (du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30).

INFORMATION DE HAUTE IMPORTANCE

Le périmètre de la « zone 30 » s'agrandit « Priorité à droite » dans cette zone

Vous serez prévenus par un marquage au sol conséquent « zone 30 », puis un panneau rappel « priorité à droite ». Cette nouvelle signalisation qui se pratique de plus en plus oblige l'usager de la route à ralentir à chaque intersection contrairement à la voie unique (comme par exemple la rue du Château) où certains chauffeurs prennent cette voie comme un circuit automobile. **Prudence avenue du Moulin car le trafic est plus important.** Nous vous signalons également que la rue de la Miltière va être mise en sens unique. Il ne sera plus possible de remonter par la rue du Château. Bonne route !



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE POUR L'ÉTÉ

Du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 2019,
la Mairie sera ouverte tous les matins, de 8h30 à 12h30

La Mairie sera fermée les après-midis pendant cette période.
Mais si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

FINANCES

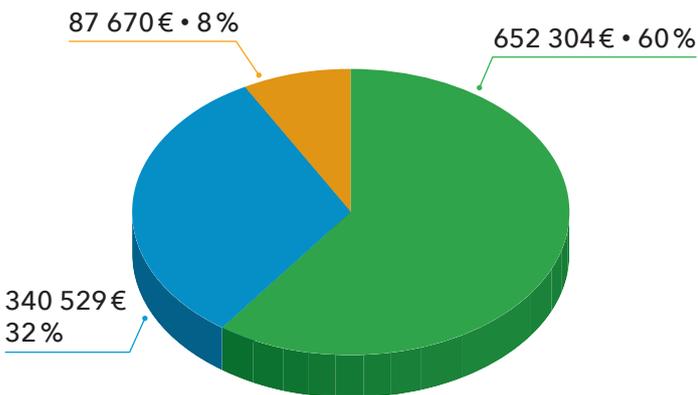
BUDGET PRINCIPAL 2019

› **Vote des taux :**

Maintien des taux :

- Taxe d'habitation : 22,47 %
- Taxe sur le foncier bâti : 14,26 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 43,23 %

Le montant des produits devrait être le suivant :



■ Taxe d'habitation ■ Taxe sur le foncier bâti ■ Taxe sur le foncier non bâti



Le budget communal se décompose en 2 sections : fonctionnement et investissement. Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.

› **Fonctionnement :**

- Dépenses réelles de fonctionnement : 2 239 323 €
- Dépenses d'ordre : 42 670 €
- Recettes réelles de fonctionnement : 3 059 099 €
- Recettes d'ordre : 25 000 €

À ces recettes s'ajoute également :

- un excédent reporté de 2018 : 114 603 €

Virement à l'investissement : 916 710 € (excédent attendu)

› **Investissement :**

- Dépenses réelles d'investissement : 3 029 596 €*
- Dépenses d'ordre : 25 000 €
- Recettes réelles d'investissement : 1 843 585 €
- Recettes d'ordre : 42 670 €

À ces recettes s'ajoutent également :

- un excédent reporté de 2018 : 251 631 €
- un excédent de fonctionnement projeté : 916 710 €

* les restes à réaliser de 2018 sont inclus.

LISTE DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2019
(intègre les restes à réaliser de 2018) :

Château (études et diagnostic, programmiste)	93 540 €
Cimetière (reprise de concessions)	10 000 €
Matériel (tracteur, débroussailleuse...)	135 875 €
Bâtiments (destruction de la salle Pax et du foyer sur pilotis, travaux divers, programmiste, Mairie et salle de l'Entam)	163 499 €
Voirie rurale	151 477 €
Voirie urbaine	10 000 €
Plateforme déchets verts (fin d'aménagement)	38 493 €
Aménagement de l'avenue du Moulin	593 166 €
Bibliothèque	1 920 €
Éclairage public	2 256 €
Églises	455 830 €
École publique	131 720 €
Restauration scolaire	4 852 €
Accueil de loisirs (CLSH)	555 800 €
Accessibilité (mise aux normes)	208 596 €
Action environnementale (plantations, élaboration du zonage des eaux pluviales)	31 630 €
Réserve foncière	154 742 €

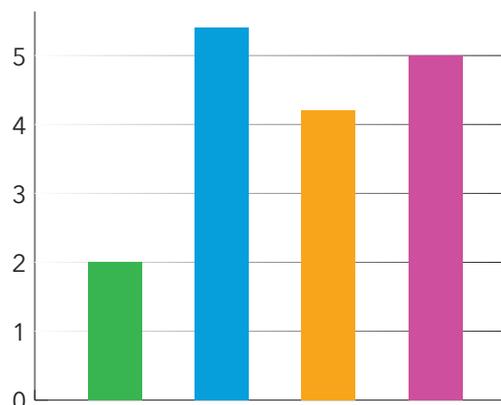
2018 EN QUELQUES CHIFFRES :

La section de fonctionnement qui regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fournitures, fluides, charges de personnel, contrats de maintenance, subventions...) a généré un excédent de 774 603 €. C'est une ressource dont dispose la commune pour financer ses investissements.

La capacité de désendettement est de 1,8 années en 2018. Ce ratio est un indicateur de solvabilité : il indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette si elle y consacrait toutes ses ressources disponibles.

EN 2017 :

Capacité de désendettement en 2017



■ Bournezeau ■ Communes ■ Départements ■ Régions et CTU
(source : bulletin d'informations statistiques DGCL n°125 sept 2018)

ÉCOLE PUBLIQUE « LA COURTE ECHELLE »

35, rue Jean Grolleau - 85480 BOURNEZEAU
Tél. : 02 51 40 70 91 - E-mail : ce.0851126m@ac-nantes.fr

LA RENTREE 2019/2020

Pour la rentrée 2019/2020, les inscriptions des enfants nés en 2016/2017 sont en cours. Il est toujours possible de prendre contact avec la directrice, Mme Baudry.

En septembre nous aurons toujours 9 classes avec 3 classes maternelles et 6 classes élémentaires.

Les horaires ne changeront pas : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Nouvel aménagement de la cour de récréation



Circuit vélos et trottinettes



Cabane à jouer

LE PROJET D'ÉCOLE 2018/2022

Durant l'année scolaire 2019/2020, l'école continuera à travailler sur les trois axes prioritaires :

- Axe 1 : donner confiance à l'élève pour favoriser sa réussite
- Axe 2 : donner aux élèves les codes pour réussir
- Axe 3 : améliorer le climat scolaire : ouvrir l'école aux partenaires

L'école remercie chaleureusement la Commune et l'Amicale Laïque qui financent toutes ces activités. Sans aide, ces actions ne seraient pas possibles.

Cette année scolaire s'est terminée par la fête de l'école le samedi 22 juin avec les danses des enfants.

Venez visiter notre site école

<http://ecoles-cichan-85.ac-nantes.fr/courtechelle/>

Bonnes vacances à tous, l'équipe enseignante.

Quelques exemples d'actions menées cette année à l'école liées à notre projet d'école 2018/2022



Axe 1 : Fabrication du pain



Axe 2 : spectacle pour les cycles 1



Axe 3 : Répétition de la chorale de toute l'école



Axe 3 : Rencontres danses

BASKET CLUB BOURNEZEAU

Le Basket Club Bournezeau obtient de bons résultats sportifs chez les jeunes. Les U13 filles ont obtenu le titre de championnes départementales le 9 juin 2019 au Vendéspace! Les équipes jeunes en général se sont investies dans certains tournois organisés dans les alentours et ont su se faire remarquer par quelques bons résultats.

La saison s'est terminée par un Show des Barjots Dunkers, désormais connus de tous, ainsi que la traditionnelle marche gourmande ; de nouveaux coins très sympas à découvrir pour nombreux d'entre nous.

Le club est toujours en recherche de joueurs ou même de dirigeants, n'hésitez pas à prendre contact pour la saison prochaine. **À noter les dates du Vide Grenier, le 21 juillet et le Gala les 7 & 8 septembre.**

CATÉGORIE	NIVEAU	CLASSEMENT	AUTRES
SENIORS F	Départementale 2	10/12	
SENIORS M	Départementale 3	6/6	
U17 M	Niveau 2	5/6	EQUIPE U9
U13 F1	Niveau Elite	1/8	Les U9 ont joué
U13 F2	Niveau 3	5/6	9 matchs depuis
U11 M	Niveau 3	1/6	janvier et ont
U11 F1	Niveau 2	1/6	obtenu leur
U11 F2	Niveau 3	5/6	première victoire

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- cours variés et dynamiques
- pour tous les âges
- encadrés par une animatrice diplômée

Rendez-vous en septembre, à la salle Omnisports

GYM ENTRETIEN

- Souplesse/Renforcement Musculaire/Equilibre
- le lundi de 16h30 à 17h30 (encadré par Céline)

GYM DYNAMIQUE

- Step/Lia/Musculation/Aerobic
- le mercredi de 20h15 à 21h15 (encadré par Céline)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Isabelle RATTIER - 02 51 40 76 33

Vice-présidente : Arlette DAVIET - 02 51 40 74 17

Secrétaire : Marina BOITEAU

Trésorière : Isabelle YOU

Membres : Yannick BRETAUD, Françoise GIRAUDEAU, Edith MASSOT, Christelle PAQUEREAU

Pour tous renseignements vous pouvez contacter
Isabelle RATTIER ou Arlette DAVIET ou nous adresser
un mail : gymvolontaire-085011@epgv.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT ANDRÉ

La fin d'année scolaire 18-19 approche à grands pas et la rentrée 19-20 se prépare déjà. Les inscriptions des enfants nés en 2017 sont en cours et les parents peuvent prendre contact avec l'école.

Comme cette année, à la prochaine rentrée, les élèves seront répartis en 8 classes de la Petite section au CM2.

Durant cette année scolaire, le thème « Les métiers » a permis de travailler les différents volets de notre projet d'école intitulé « Etre en devenir » au moyen de temps forts et actions. Voici quelques actions menées aux 2^e et 3^e trimestres liées à notre projet :

- Les matinées d'Activités Pédagogiques Complémentaires proposées aux élèves de la Petite Section 2 au CM2 afin de découvrir certains métiers (grâce aux présentations des parents et des bénévoles de l'Outil en main)
- Les visites de la Caserne de BOURNEZEAU et des boulangeries pour les élèves de maternelle.
- Les sorties scolaires au Haras de la Vendée afin de mieux connaître les métiers en lien avec le cheval.

Des activités ont aussi vu le jour cette année : des rencontres sportives avec les écoles du secteur.



Sortie au haras et visite de la caserne

13 avenue du moulin - 85480 BOURNEZEAU
Tél. : 02 51 40 71 82 - E-mail : ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr

Des activités déjà en place depuis plusieurs années seront reconduites l'année scolaire prochaine : les séances de natation, la fréquentation de la bibliothèque, les séances de prévention routière.

Nous tenons à remercier les parents, les bénévoles, les catéchistes, les associations qui sont intervenus auprès des enfants durant l'année scolaire, le personnel de l'école pour son implication auprès des enfants.

Au terme de cette année scolaire, Madame PAILLAT Michelle, enseignante en PS/MS dans notre école depuis 27 années, prendra sa retraite. Nous la remercions pour son implication et le travail accompli durant toutes ces années et nous lui souhaitons une belle retraite. Notre école accueillera une nouvelle enseignante à la rentrée 19-20.

A noter que l'année scolaire s'est terminée par notre kermesse paroissiale le dimanche 16 juin avec le défilé de chars suivi des danses des enfants au parc des Humeaux. Bonnes vacances à toutes et tous, l'équipe enseignante.

Bonnes vacances à tous, l'équipe enseignante



Rencontre sportive maternelle

ÉCOLE DES SPORTS BOURNEZEAU

La 1^{re} année de l'Ecole des Sports de Bournezeau s'est terminée le 26 juin pour les 52 enfants inscrits !

Cette journée a été l'occasion de rassembler tous les âges pour une séance exceptionnelle. Les enfants ont pu réaliser divers ateliers sportifs avant la remise des médailles ! L'Ecole des Sports reprendra son activité à partir de septembre, les mercredi après-midi.

Pour plus d'informations :
ecoledessportsbournezeau@gmail.com



BOURNEZEAU BADMINTON CLUB

La saison se termine pour le club de badminton qui totalise 55 adhérents « UN RECORD » pour cette saison 2018/2019. Séance tous les jeudis de 19h00 à 21h00, sport loisir sans coach, âge minimum 14 ans. Nous vous attendons encore nombreux le 5 septembre 2019 pour la reprise de la saison.

Nous remercions, RPS Hydraulique, notre sponsor, pour la réalisation de tee-shirts.

Renseignements au 07 70 76 02 00.

Bonnes vacances à tous, le bureau

CORBAK

Instruction auto-défense avec conditionnement spécifique

Nous sommes allés plus loin de ce qui se fait actuellement sur le marché nous avons incorporé des « compétences non techniques » ou des stratégies d'évitement et de sensibilisation pour en faire un ensemble complet d'autoprotection.

Vous êtes également entraîné à utiliser les armes de dotations professionnelles, entraîné aux gestes simples et pragmatiques pour sauver des vies dans un contexte dégradé cours gratuit pour féminines suivre l'agenda https://www.infocale.fr/corbak_364075

Inscriptions valables 12 mois sans interruptions pour + 18 ans.

RYTHME JAZZ DANCE BOURNEZEAU



L'Association Rythme Jazz Dance Bournezeau qui fêtera ses 10 ans en 2020 propose à ses adhérents (115 adhérents filles et garçons en 2018-2019, de 5 ans aux adultes) des cours de danse Modern Jazz animés par un professeur diplômé d'état.

Nous accueillerons Roxanne pour la saison 2019-2020, elle assurera les cours de tous niveaux les lundis, jeudis et samedis et préparera le prochain gala de fin d'année.

Nous avons le plaisir d'ouvrir un nouveau cours : la Zumba est de retour dès la rentrée les lundis et jeudis. Les cours seront assurés par Maud formée dans cette discipline.

Les inscriptions (jazz et Zumba) auront lieu le samedi 7 septembre de 10h00 à 12h00.

Des renseignements complémentaires ont été remis :

- dans le cartable de vos enfants
- sur le site internet <https://rjdbournezeau.wixsite.com/rythmejazzdance>
- sur la page facebook : rythme jazz dance Bournezeau

Contact : rjdbournezeau@gmail.com

LES MARSUPL'AMIS

Cette nouvelle année a commencé sur les chapeaux de roues pour le Foyer des Jeunes, Les Marsupil'Amis, avec notamment l'arrivée de nouveaux jeunes remplis de motivation au sein du conseil d'administration. Nous souhaitons la bienvenue à Mallauray, Doriane, Inès, Océane, Clément, Landry et Hugo. Il y a également eu du changement au niveau de la direction. Florian a laissé son poste de président à Clément et Nicolas, qui effectuent désormais une co-présidence. Doriane est devenue vice-secrétaire au côté de Lucie ; Hugo est devenu vice-trésorier au côté de Tristan.

Tout ce remue-ménage nous a vite amenés à notre traditionnel concours de belote, qui a eu lieu le 15 février à la salle du Mitan. Une participation exceptionnelle avec 42 équipes participantes (contre 14 en 2018). Un record depuis la création du tournoi, que nous espérons recommencer l'année prochaine !

Après s'être remis de nos émotions, le moment de l'évènement caritatif est arrivé. Comme l'an passé, nous avons organisé une vente de viennoiseries, livrées à domicile, avec la précieuse aide des deux boulangeries Bournevaiziennes. 1 316 croissants et pains au chocolat ont été vendus sur la commune, pour un bénéfice de près de 600€, reversé dans sa totalité à l'association «Arc en Ciel», réalisant les rêves d'enfants atteints de cancer, myopathie, mucoviscidose et maladie orpheline. L'évènement sera reproduit en 2020.

Maintenant, place au traditionnel «Moules-Frites», le 13 juillet, au Parc des Humeaux, venez nombreux !

Réservation auprès de :

Mallauray 06 44 88 25 37, ou
Doriane 06 35 47 51 49 ou
Océane 06 68 53 31 42.

LES PATTES À TRAC

Les pattes à trac sont heureux de vous présenter leur nouvelle création «ARRÊTEZ TOUT ÇA» une pièce de Vivien LHERAUX. Une comédie d'actualité, un village cherche un nouveau médecin... Pièce déjantée, délirante. Soirée agréable, pleine de folie assurée.

Représentations salle du Mitan :

- Vendredi 22 nov. à 20h30
- Samedi 23 nov. à 20h30
- Dimanche 24 nov. à 15h00
- Mardi 26 nov. à 20h30
- Vendredi 29 nov. à 20h30
- Samedi 30 nov. à 20h30
- Dimanche 1^{er} déc. à 15h00.

Réservation par mail à lespattesatracs@gmail.com ou par téléphone ou SMS au 07 66 02 16 64.

Tarifs : 4€ de 8 ans à - 16 ans et 8€ pour les + de 16 ans.

Une partie des entrées du 22 novembre sera versée au téléthon. Et surtout merci à tous pour vos applaudissements et vos retours positifs la saison dernière.

CRÉA PASSION

L'atelier de Créa passions vous informe de son changement de contact : Nouvelle présidente : ROY Christiane 06 87 59 05 72 et max-roy@wanadoo.fr

L'atelier fonctionne tous les lundis après-midi de 14h00 à 18h00 au Foyer Rural Bas, ceux qui le souhaitent peuvent assister à une séance d'activité gratuitement afin de voir si cela leur convient. L'activité s'est arrêtée le 17 juin (24 juin : pique-nique de fin d'année) et reprendra le 10 septembre 2019.

Les activités sont très variées : broderie, couture, encadrement, cartonnage, confection de bijoux, mosaïque...

Bonnes vacances à tous.

NALA



Abandon : un acte de cruauté aux yeux de la loi ! La France est championne en Europe en ce qui concerne les animaux abandonnés : 60 000 animaux sont abandonnés par an dans toute la France et en Vendée, selon nos statistiques, plus de 1 500 chiens et 700 chats ont été mis en fourrière en 2013.

Si dans les textes de la loi le terme «abandon» n'apparaît pas spécifiquement, il reste toutefois assimilé par le code pénal à un acte de cruauté comme d'autres maltraitements animaux (Article 521-1). Ce délit est puni d'une peine pouvant aller à 30 000€ d'amende et deux ans d'emprisonnement.

Un animal peut être considéré en divagation dès lors qu'il n'est plus sous la surveillance de son maître. Donc ne laissez pas vagabonder votre animal et faites-le identifier. Non seulement c'est une obligation légale, c'est aussi une précaution essentielle car un animal identifié a plus de chance de retrouver son propriétaire et de ne pas être euthanasié s'il est placé en fourrière.

S'il vous plaît, gardez votre animal bien en sécurité et sous votre surveillance et surtout stérilisez vos animaux de compagnie, chiens et chats, pour éviter la prolifération et la divagation. Les refuges et associations sont déjà plus que complets. Merci !
<http://www.nosamislesanimaux.com/>



Exposition des artistes locaux



**RETOUR
EN IMAGES**



Le jardin solidaire
et les brigades vertes



Nos champions
de Vendée





Elections européennes



Inauguration du jardin des pot'âgés



RETOUR EN IMAGES



Destruction de la salle Pax



Aménagement de l'avenue du Moulin



LES CHASSEURS DE BOURNEZEAU

Nombre d'adhérents : 44 chasseurs.

La société de chasse de Bournezeau agit sur le territoire de chasse sous différentes formes :

- Le piégeage, le déterrage, battues afin de réguler les nuisibles comme les renards, corneilles noires, corbeaux freux, etc...
- Battues gros gibiers : chevreuils, sangliers.

Manifestations :

- Repas à emporter : 1^{er} et 3^e week-end de mars.
- Concours de pêche : 1^{er} samedi de mai.
- Fête des chasseurs : 1^{er} dimanche d'août, prairie des Humeaux, course de tracteurs tondeuses, ball-trap.

- Initiation à la pêche avec les enfants du centre de loisirs en juillet.

Location de matériel : tables, bancs, tente, percolateur.
Contact : M. Gilles PERRIN au 06 29 05 27 18.

La société de chasse rappelle les consignes de sécurité : pendant la période de chasse, que vous soyez marcheur ou joggeur, il est recommandé de vous équiper d'un gilet fluorescent.

En cas d'accident de la route avec le grand gibier (chevreuil, sanglier), vous pouvez informer le Président de la société de chasse, M. Anthony BLANCHARD, au 06 44 30 55 40.

RELAIS PAROISSIAL DE BOURNEZEAU ST VINCENT PUYMAUFRAIS

Le relais paroissial fait partie de la paroisse St Pierre des deux Lays (Chantonnay) <http://paroissechantonnay.fr> - Paroissechantonnay@gmail.com

Le local d'accueil du relais se situe au 3, rue de la Miltière. Pour s'y rendre, suivre le fléchage qui commence face à la bibliothèque, près de la mairie.

Permanences d'accueil :

- **À Bournezeau :**
de 9h45 à 11h00
- chaque vendredi
- le 1^{er} mardi de chaque mois (jour de foire).
Tél. 07 81 78 88 12 seulement pendant les horaires des permanences.
- **Au presbytère de Chantonnay :**
Tous les matins de 9h30 à 12h00 et le vendredi après-midi de 14h30 à 17h00. Tél. 02 51 94 30 25.

• **Lors d'un décès**, et seulement pour cette situation, appeler : 06 85 16 07 14.

Messes du dimanche

- **À Bournezeau :** à 9h30, le 2^e dimanche du mois.
- **À St Vincent Puymaufrais :** 9h30, le 4^e dimanche du mois.
- **À Chantonnay :** Tous les dimanches à 11h00.

Pour plus de renseignements, on peut s'adresser à :

- Raphaël Pelletreau : tél. 06 33 98 97 32 - notamment pour le service auprès des malades.
- Hubert Nativel : tél. 06 13 59 26 74 - plus spécialement pour le service de la catéchèse.
- Sophie Gabillaud : tél. 02 51 40 00 05 - pour le service des célébrations (dimanches et fêtes).
- Camille Chancelier : tél. 02 51 40 70 38 - pour toutes infos concernant le relais ou la paroisse St Pierre des deux Lays.



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte - Vendée: architecture et urbanisme (recto photo haute)
Architecte - FICA architectes & urbanistes (recto photo basse)
Architecte - Atelier 101e Architecture (recto)
Photographe - François DANTART

LE PAYS DE CHANTONNAY VOUS INFORME

www.cc-paysdechantonnay.fr

Animations autour des lacs pendant l'été

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay vous propose des animations et des activités autour de ses 3 lacs pendant l'été.

Lac de la Vouraie - Bournezeau / St Hilaire le Vouhis

Un sentier aménagé et accessible aux randonneurs, aux VTT et aux chevaux permet de faire le tour du lac (15,8 ou 12,7 km). Une petite boucle de 2 km peut être empruntée au départ de la Martinière (Bournezeau). Des tables de pique-niques et des zones de pêches jalonnent le parcours.



Base de loisirs de Touchegray - Chantonnay

Ouverture du 29 juin au
8 septembre 2019

Venez passer un agréable moment de détente en famille ou entre amis !



Retrouvez l'agenda des animations de la base de loisirs de Touchegray sur le dépliant disponible dans les mairies et à l'Office de Tourisme. Informations et réservations auprès de l'Office de Tourisme au 02 44 40 20 06.

Zone de loisirs de la Morlière Sigournais

Labellisée «Tourisme et Handicap», la zone de loisirs de la Morlière a été aménagée pour permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter du site et de se balader le long du lac de Rochereau. On y trouve également des jeux pour enfants, un parcours de santé, des tables de pique-nique et un sentier de randonnée.

Le dépliant «Les 3 lacs du Pays de Chantonnay» est disponible à l'office de tourisme, à la mairie et à la Communauté de communes ainsi qu'en téléchargement sur le site Internet www.cc-paysdechantonnay.fr



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CHANTONNAY

Tél. : 02 51 09 45 77

www.tourisme-paysdechantonnay.fr

contact@tourisme-paysdechantonnay.fr

Le Ciel au fil des saisons

Soirées Astronomiques au Domaine de la Corbe
En partenariat avec l'association Les Etoiles au Vent

Une date par saison

<i>Printemps</i> : jeudi 4 avril	★
21h	
<i>Été</i> : jeudi 22 août	★
21h	
<i>Automne</i> : jeudi 17 octobre	★
20h	
<i>Hiver</i> : Jeudi 16 janvier 2020	★
20h	

2€* Réservation obligatoire - Nombre de places limité

**Gratuit pour les enfants de -10 ans*

Office de Tourisme du Pays de Chantonnay
02.44.40.20.06 - contact@tourisme-paysdechantonnay.fr

DÉCHÈTERIE

COLLECTE DE DÉCHETS CONTENANT DE L'AMIANTE



Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le :

- Déchèterie de **Chantonnay** : **vendredi 4 octobre 2019**

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

TARIFS

Jusqu'à 25 kg :	10€
De 26 à 50 kg :	15€
De 51 à 75 kg :	20€
De 76 à 100 kg :	25€
Au-delà de 100 kg :	25€

+ 0,90€ par kilo supplémentaire



Pour bénéficier de ce service, **une inscription est obligatoire** auprès des services du SCOM en appelant au : 02 51 57 11 93 avant le 20 septembre.

LE JEUDI C'EST PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document d'urbanisme qui règlemente la stratégie de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir. Dans un objectif de limitation de l'étalement urbain et de maîtrise de la consommation d'espaces, il fixe le cadre légal pour toutes les constructions et les aménagements.

Prenez connaissance du projet de PLUi

- en ligne sur www.cc-paysdechantonay.fr
- au siège de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay
- dans chacune des 10 mairies

Des permanences tous les jeudis sur rendez-vous au siège de la Communauté de communes au 02 51 94 40 23

Une enquête publique du 26 août au 27 septembre 2019 pour donner votre avis

- sur registre dématérialisé www.democratie-active.fr/plui-paysdechantonay/
- sur registre papier au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie
- par courriel : plui-paysdechantonay@democratie-active.fr
- par courrier à l'attention de la commission d'enquête, Communauté de communes du Pays de Chantonnay - 65 avenue du Général de Gaulle - 85110 CHANTONNAY
- à la commission d'enquête lors des 23 permanences suivantes :

DATE	MATIN	LIEU	APRÈS-MIDI	LIEU
Lundi 26 Août	9h00 - 12h00	Siège CC du PAYS DE CHANTONNAY	14h00 - 17h00	Mairie SIGOURNAIS
Jeudi 29 Août	9h00 - 12h00	Mairie SAINT GERMAIN DE PRINÇAY	14h00 - 17h00	Mairie ROCHETREJOUX
Mardi 3 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie BOURNEZEAU	14h00 - 17h00	Mairie SAINT MARTIN DES NOYERS
Vendredi 6 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie SAINT HILAIRE LE VOUHIS	16h00 - 19h00	Mairie SAINT PROUANT
Mardi 10 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie CHANTONNAY	14h00 - 17h00	Mairie SAINT VINCENT STERLANGES
Vendredi 13 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie SAINTE CECILE	16h00 - 19h00	Mairie BOURNEZEAU
Mardi 17 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie SAINT PROUANT	14h00 - 17h00	Siège CC du PAYS DE CHANTONNAY
Jeudi 19 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie SAINT VINCENT STERLANGES	14h00 - 17h00	Mairie SIGOURNAIS
Samedi 21 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie CHANTONNAY		
Lundi 23 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie ROCHETREJOUX	14h00 - 17h00	Mairie SAINT GERMAIN DE PRINÇAY
Mercredi 25 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie SAINT MARTIN DES NOYERS	14h00 - 17h00	Mairie SAINTE CECILE
Vendredi 27 Septembre	9h00 - 12h00	Mairie SAINT HILAIRE LE VOUHIS	14h00 - 17h30	Siège CC du PAYS DE CHANTONNAY

Communauté de communes du Pays de Chantonnay - 65 avenue du Général de Gaulle - 85 110 CHANTONNAY

Tél. : 02 51 94 40 23 - E-mail : contact@cc-paysdechantonay.fr - Site : www.cc-paysdechantonay.fr

AIDE SOCIALE : CCAS DE BOURNEZEAU

L'association « Siel Bleu » propose des Ateliers de Gymnastique Adaptée. Ces ateliers s'adressent aux habitant(e)s de Bournezeau et St Vincent Puymaufrais agé(e)s de 60 ans et plus. Ils ont pour objectifs de maintenir les capacités cardiaques, respiratoires, musculaires et motrices et ainsi de retrouver confiance, équilibre, assouplissement, concentration, respiration et mémoire. Ils permettent de maintenir un lien social.

Depuis le 7 mai 2019, les séances ont lieu tous les mardis de 9h30 à 10h30 à la salle du Foyer Soleil, le nombre de places est limité à 15 personnes.

Actuellement ce nombre est atteint mais si vous êtes intéressés, nous vous conseillons de vous inscrire sur la liste d'attente en vous signalant auprès de l'accueil de la mairie par téléphone au 02 51 40 71 29 ou par e-mail à marie@bournezeau.fr en précisant vos nom et prénom, ainsi que vos coordonnées (adresse et N° de téléphone).

CANICULE ET FORTES CHALEURS



En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public : 0 800 06 66 66 Canicule Info Service (appel gratuit depuis un poste fixe)

RAPPEL : Les personnes fragiles, vivant seules ou âgées, sont invitées à s'inscrire sur le registre en Mairie.

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants. Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes

BRUIT DE VOISINAGE

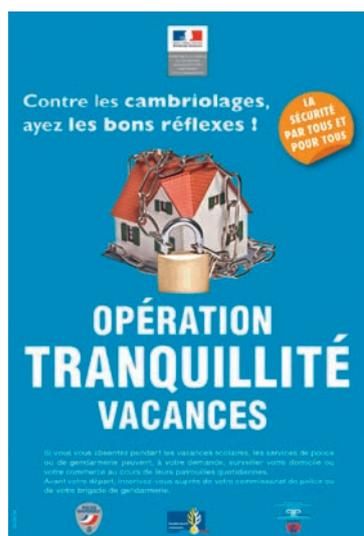
Rappelons-nous que le bruit que nous produisons peut déranger (un peu, beaucoup...) nos voisins ! (Extrait de l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage)

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuse, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés : de 10h00 et 12h00

Vous pouvez consulter l'intégralité de cet arrêté sur le site internet de la Préfecture de la Vendée : <http://www.vendee.gouv.fr/lutte-contre-les-bruits-de-voisinage-r459.html>

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Renseignement complémentaire auprès de la gendarmerie.
Formulaire téléchargeable sur www.servicepublic.fr
ou disponible en Mairie.

LES HIRONDELLES EN VOIE DE DISPARITION

Vous avez sans doute remarqué : On voit de moins en moins d'hirondelles. **Leur nombre a diminué de 50 % en 30 ans (de 1989 à 2019).**

C'est énorme ! A ce rythme, si nous ne les préservons pas, nos petits enfants ne connaîtront pas ces charmantes annonciatrices du printemps.

Accueillez ces fascinantes amies du jardin et des jardiniers. Les hirondelles en échange du gîte dont elles manquent tant nous débarrassent de mouches, moucherons, moustiques, pucerons volants, tipules (cousins), etc...

Elles ont appris à vivre en compagnie de l'homme, fréquentant les lieux ouverts : granges, étables, écuries, hangars, garages, soupentes, porches...

Pour leur préservation :

- Il est d'abord indispensable de leur laisser la possibilité de faire leurs nids et savoir que la destruction des nids d'hirondelles est interdite et punie par la loi par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 qui interdit en tout temps « la destruction des nids, des œufs,...les perturbations intentionnelles..., etc ». Fortes amendes !

Si leurs « salissures » vous gênent, adoptez un système de protection de votre sol ou de votre façade.

- Il faut ensuite agir contre l'utilisation générale des insecticides et autres pesticides car ils détruisent leurs ressources alimentaires ou les intoxiquent.

Il y a donc un choix possible **pour avoir moins d'insectes nuisibles :**

- Davantage de pesticides et de pollution, ou... **plus d'hirondelles et de nature propre.**

Vite fait le bon choix, non !

- L'hirondelle rustique, « la campagnarde », fait son nid à l'intérieur de bâtiments ouverts ou avec accès possible : garages, granges, hangars, préaux, remises...



L'hirondelle rustique, la plus commune, se distingue par une gorge rouge brique, le dessus du dos ardoisé et un ventre blanc

- L'hirondelle de fenêtre, « la citadine », niche sous les avant-toits de maisons en agglomérations, bourgs, villages.



L'hirondelle de fenêtre a un croupion blanc, un dessus bleu métallique foncé et un ventre blanc pur

Quelques moyens pour faciliter la cohabitation de ces aimables messagères du printemps avec l'homme et aider à leur sauvegarde :



Planchette anti-fiente



Nid artificiel hirondelle de fenêtre

Il faut savoir que les martinets sont dans la même situation périlleuse de disparition que les hirondelles et demandent les mêmes précautions de protection.



JUILLET

Samedi 13 • 19h00
Fête nationale et moules frites
Les Marsupil'Amis et Commune
Prairie des Humeaux

Dimanche 21 • 8h00 à 19h00
Vide-grenier
Basket Club de Bournezeau
Prairie des Humeaux

AOÛT

Dimanche 4 • À partir de 10h00
Fête des chasseurs avec course
de tracteurs tondeuses
Les Chasseurs de Bournezeau
Prairie des Humeaux

Jeudi 22 • 21h00
Soirée astronomie
Office de Tourisme de Chantonnay
Domaine de la Corbe

SEPTEMBRE

Samedi 7
Gala de basket
Basket Club de Bournezeau
Salle omnisports

Dimanche 8
Gala de basket
Basket Club de Bournezeau
Salle omnisports

Dimanche 8 • À partir de 7h30
Randonnée cyclo et pédestre
La Bournevaizienne
ESB Les Vélocipèdes
Départ Dream piste

Samedi 14 • À partir de 16h00
Rando trail - *Courlish Club*
Départ du bourg de
Saint Vincent Puymaufrais

Samedi 21
Journée du patrimoine et
accueil des nouveaux arrivants

Vendredi 27 • 20h30
Spectacle Entr'acte d'automne
au Pays de Chantonnay
Communauté de Communes
du Pays de Chantonnay
Salle du Mitan

Samedi 28 • Journée
Stage d'automne de Tai Chi
GINGKO
Salle du Mitan

Dimanche 29 • Journée
Stage d'automne de Tai Chi
GINGKO
Salle du Mitan

OCTOBRE

Dimanche 6 • À partir de 14h30
Bal - *Club de l'amitié*
Salle du Mitan

Dimanche 13
Loto - *USBSH*
Salle du Mitan

Jeudi 17
Repas d'automne - *Club de l'amitié*
Salle du Mitan

Jeudi 17 • 21h00
Soirée astronomie
Office de tournisme de Chantonnay
Domaine de la Corbe

Vendredi 25 • 20h00
Soirée cabaret - *Les Marsupil'amis*
Salle du Mitan

Samedi 26 • 20h00
Soirée cabaret - *Les Marsupil'amis*
Salle du Mitan

Samedi 26 • De 14h00 à 20h00
Structures gonflables - *Familles Rurales*
Salle omnisports

Dimanche 27 • De 10h00 à 18h00
Structures gonflables - *Familles Rurales*
Salle omnisports

NOVEMBRE

Vendredi 1^{er} • De 9h00 à 17h00
Vide ta chambre - *L'APEL*
Salle omnisports

Mercredi 6
Concours de Belote - *Club de l'amitié*
Salle du Mitan

Lundi 11
Cérémonie patriotique - *Commune*

Lundi 11
Concours de palets
Bournezeau Sports Mécaniques
Salle Omnisports

Samedi 16 • 10h00
Portes Ouvertes - *Créa Passions*
Foyer rural Bas

Vendredi 22 • 20h30
Théâtre - *Les Pattes à Trac*
Salle du Mitan

Samedi 23 • 20h30
Théâtre - *Les Pattes à Trac*
Salle du Mitan

Dimanche 24 • 15h00
Théâtre - *Les Pattes à Trac*
Salle du Mitan

Mardi 26 • 20h30
Théâtre - *Les Pattes à Trac*
Salle du Mitan

Vendredi 29 • 20h30
Théâtre - *Les Pattes à Trac*
Salle du Mitan

Samedi 30 • 20h30
Théâtre - *Les Pattes à Trac*
Salle du Mitan

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er} • 15h00
Théâtre - *Les Pattes à Trac*
Salle du Mitan

Jeudi 5
Cérémonie patriotique
Saint Vincent Puymaufrais

Samedi 7
Téléthon

Dimanche 8
Concert de Noël
Église de Saint Vincent Puymaufrais

Vendredi 13
Marché de Noël
École Publique La Courte Echelle
Foyer rural Bas

Samedi 14
Sainte Barbe - *Sapeurs Pompiers*
Salle du Mitan

Dimanche 15
Arbre de Noël - *École Saint André*
Salle du Mitan

Lundi 16
Portes ouvertes - *Rythm Jazz Danse*
Salle de motricité de l'école publique

Jeudi 19
Portes ouvertes - *Rythm Jazz Danse*
Salle de motricité de l'école publique

Samedi 21
Portes ouvertes - *Rythm Jazz Danse*
Salle de motricité de l'école publique

Mardi 31 • 20h00
Réveillon
Les Marsupil'amis
Salle du Mitan

JANVIER

Samedi 11 • 20h30
Vœux du Maire
Salle du Mitan

Jeudi 16
Galette des rois des retraités
Salle du Mitan